

Image not found or type unknown



Indivision sur bien déjà acquis

Par **pocahontas84**, le **22/03/2016 à 13:09**

Bonjour,
Mon compagnon a une maison qui lui appartient et nous souhaitons l'agrandir. Nous voulons investir à 2 mais le bien ne m'appartenant pas la banque ne veut pas me prêter. Puis-je lui racheter une part? comment procède-t-on? Est-on obligé de passer par un géomètre?
Nous ne voulons pas passer par la SCI idéalement.
Merci
Caroline

Par **Tisuisse**, le **22/03/2016 à 13:27**

Bonjour,
Sauf si vous faites également le partage du terrain en 2 lots distincts, le géomètre n'est pas nécessaire. Par contre, il vous faut voir un notaire.
Est-ce que votre compagnon a déjà des enfants d'un "autre lit" ?